

Emmanuel Macron

En Marche !
99 rue de l'Abbé Groult
75015 Paris

Paris, le 20 avril 2017

Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes de Mayotte,

Dans quelques jours, les Françaises et les Français seront appelés à élire le prochain Président de la République. Celui-ci devra assumer une responsabilité historique, celle de rassembler tous nos concitoyens, de leur assurer sécurité et protection et de leur donner de nouvelles opportunités de développement dans un monde qui s'ouvre.

Les Outre-mer sont au cœur de mon projet. Depuis des mois, je vais à la rencontre de toutes les Françaises et tous les Français. Je me suis rendu dans plusieurs collectivités d'Outre-mer et, en particulier, à Mayotte.

Depuis plus de 176 ans, Mayotte et les Mahorais se sont mis sous la protection de la France. Ce fut un choix volontaire, délibéré et accepté par la République. L'appartenance de Mayotte à la République est donc indéfectible. Pourtant, la République a tardé à se montrer à la hauteur des enjeux et à faire à Mayotte une place au sein de ses institutions.

Ce n'est que le 31 mars 2011 que Mayotte est devenue le 101^{ème} département de France. Cette départementalisation a été tardive et elle n'a pas été conduite dans les meilleures conditions. C'est pourquoi Mayotte aura toute sa place dans les mesures que j'ai annoncées pour les Outre-mer. Je veux offrir aux Mahoraises et aux Mahorais une existence et un avenir dignes et conformes à l'idée que je me fais de la France.

En m'adressant directement à vous, je veux vous présenter le projet de développement et d'émancipation que je défends, loin des caricatures dont il fait parfois l'objet, afin que Mayotte, que la France, rentrent pleinement dans le XXI^e siècle.

✓ **Restaurer la sécurité**

La situation sécuritaire à Mayotte est préoccupante. Depuis 2013, la délinquance progresse chaque année, avec la particularité d'être essentiellement une délinquance juvénile, et la proximité de l'île d'Anjouan favorise l'immigration irrégulière.

L'Etat doit exercer pleinement ses missions régaliennes pour donner aux Mahoraises et aux Mahorais les mêmes droits qu'en France hexagonale et dans les autres territoires d'Outre-mer. Ainsi, je souhaite qu'un préfet délégué à la sécurité vienne appuyer le Préfet de Mayotte pour s'investir à temps plein sur ces sujets si sensibles pour la population.

Il disposera des moyens nécessaires pour assurer la sécurité de tous. J'affecterai durablement dans les territoires où l'insécurité est la plus forte, et en particulier à Mayotte, une partie des 10 000 postes de policiers et gendarmes créés au niveau national au cours du quinquennat. Ainsi nous assurerons le contrôle de nos frontières et nous lutterons contre l'immigration illégale et le trafic d'êtres humains. Les incivilités ne seront plus tolérées et j'instaurerai la tolérance zéro face à la délinquance.

Le problème de l'immigration illégale à Mayotte ne se réglera que dans un cadre diplomatique. Je suis résolu à engager des discussions fermes avec les autorités comoriennes sur ce point, sur la base d'engagements réciproques, effectifs et vérifiables. Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas de développer les Comores au détriment de Mayotte. Il s'agit bien de conduire aux Comores une politique d'aide au développement qui soit davantage conditionnée, donc plus responsable, afin de lutter efficacement contre l'immigration illégale.

Si je suis élu, l'égalité entre les femmes et les hommes sera une grande cause du quinquennat. Les femmes sont des piliers de la société mahoraise. Pourtant, elles sont encore trop souvent les victimes de la pauvreté et de la violence : nous devons aller plus loin pour soutenir l'émancipation des femmes, en mettant l'accent sur leur accès à l'éducation et à la santé et en appliquant la tolérance zéro aux violences qui leur sont faites.

✓ **Des Assises des Outre-mer pour répondre aux défis de court et moyen terme**

Dès l'été 2017, j'installerai des Assises des Outre-mer chargées, avec les élus et les acteurs de la société civile, de décliner les priorités et les engagements pour chaque territoire, et de définir une feuille de route pour construire les Outre-mer de demain.

✓ **Assurer le rattrapage en investissements pour développer l'activité économique**

La mise à niveau des infrastructures et services publics de base bénéficiera de l'enveloppe de 1 milliard d'euros supplémentaire que je réserve au financement de plans de rattrapage et de développement des collectivités d'Outre-mer, en particulier pour Mayotte. Ces plans seront construits avec les élus et répondront précisément aux besoins de chaque territoire ultra-marin. Et je sais que les besoins sont très importants à Mayotte pour construire des écoles et des collèges, assurer la desserte en eau potable de chaque commune, équiper chacune en réseaux d'assainissement et en électricité, quand celle-ci manque, ou construire des routes.

Mayotte bénéficiera aussi du grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros que nous lancerons sur la durée du quinquennat, pour financer la formation, la transition énergétique, la santé et l'agriculture sur tout le territoire national, y compris les Outre-mer.

Je ne fais pas de grandes promesses mais je prends des engagements. Je m'engage à faire du projet « Mayotte 2025 » une réalité concrète pour donner vie à chacune de ses orientations, notamment en matière de régularisation foncière ou de développement touristique.

Pour assurer le développement de l'activité économique, nous devons aussi soutenir tous ceux qui entreprennent. Nous prendrons des mesures adaptées pour réduire les délais de paiement excessifs rencontrés par les entreprises mahoraises. Je réduirai aussi progressivement le taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 %. Enfin, je créerai des « emplois francs » pour les résidents les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce qui concernera 144 000 Mahorais.

✓ **Redonner toutes leurs chances aux jeunes**

Pour construire l'avenir de Mayotte, il est essentiel de donner toutes ses chances à notre jeunesse. Nous devons former une génération de jeunes Mahorais qui auront toutes les cartes en main, toutes les compétences nécessaires pour être des acteurs de la transformation de l'île.

Mon projet est d'investir massivement dans l'éducation et la formation, en commençant par rénover et créer plus de 500 classes supplémentaires à Mayotte afin de permettre aux enfants d'aller à l'école une journée complète, dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène, avec les ressources pédagogiques nécessaires.

Je souhaite lutter efficacement contre le décrochage scolaire et permettre la réussite de tous les élèves. Pour cela, je donnerai la priorité à l'apprentissage des fondamentaux (« lire, écrire, compter ») en maternelle et au primaire. Je ferai plus pour ceux qui en ont le plus besoin, en divisant par deux les effectifs des classes de CP et de CE1 des écoles classées éducation prioritaire, et je renforcerai et encouragerai l'autonomie des établissements scolaires, pour des solutions pédagogiques adaptées aux besoins des élèves et aux situations locales, notamment en matière de langues.

Pour aider les jeunes Mahorais en déshérence et en demande d'autonomie sociale et professionnelle à Mayotte, nous renforcerons tous les dispositifs qui ont fait leurs preuves : les écoles de la deuxième chance, la « garantie jeune » ou le service civique. J'augmenterai le nombre de stagiaires du service militaire adapté (SMA) et je transformerai le petit bataillon de Mayotte en un véritable régiment avec des effectifs accrus.

Nous devons aussi nous attaquer au problème des milliers d'enfants et de jeunes qui errent sans avenir dans les rues, car c'est un scandale humain qui nourrit la délinquance et les trafics. Nous créerons donc les « cadets du SMA », sur le modèle des « cadets de la République », afin de remobiliser ces jeunes et construire avec eux un avenir décent.

✓ Réussir la départementalisation de Mayotte

Pour que la départementalisation ne soit pas un espoir déçu, l'Etat doit s'engager fortement en appui aux collectivités territoriales. Mayotte est et restera au sein de la République française : la question ne se pose pas.

L'assainissement de la situation financière des collectivités territoriales de Mayotte, ainsi que la poursuite et l'accélération de la mise aux normes en matière de statut personnel, de l'état-civil et la question foncière seront notamment des chantiers prioritaires. En outre, l'État accompagnera toutes les collectivités en matière d'expertise et de ressources techniques, pour leur permettre d'exercer pleinement leurs attributions.

Face aux défis qui restent à relever, l'Etat doit être mobilisé et apporter son plein soutien. Je propose en outre de doter Mayotte du dispositif « cadres avenir », qui a fait ses preuves en Nouvelle-Calédonie, pour assurer la formation de jeunes cadres mahorais dans l'hexagone, afin qu'ils puissent ensuite revenir à Mayotte avec les compétences nécessaires pour assurer son développement économique et administratif.

✓ Augmenter le pouvoir d'achat des Mahoraises et des Mahorais

Si je suis élu, je supprimerai la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, sans remettre en cause les ressources des collectivités territoriales, car c'est un impôt particulièrement injuste.

Le 23 avril, vous aurez à faire un choix déterminant pour notre pays. Je sais pouvoir compter sur vous pour que nous fassions de la France, de Mayotte, une chance pour tous. Je serai aux côtés des Mahoraises et des Mahorais pour les cinq ans qui viennent.

Vous pouvez être sûr de mon action efficace et
rapide,
Bonne nuit,

Emmanuel MACRON

